

Mes chers collègues,

Comme chaque année, nous nous retrouvons à la veille de l'été, pour réviser le budget annuel de la collectivité. La modification que je vous propose d'apporter au budget primitif est assez modeste.

Elle comporte pour l'essentiel :

- un prélèvement de 1 million d'euro dans les dépenses imprévues pour faire face aux travaux de réparation des dégâts d'intempérie sur Gazost en particulier,
- une subvention supplémentaire au Pic du Midi votée par le comité syndical pour mener des actions non prévues ;
- une aide humanitaire suite à la tragédie du Népal d'un montant de 10 000 euros.

Je me réjouis de n'avoir à vous proposer qu'une légère modification.

Cela prouve la fiabilité et la sincérité du budget initialement prévu.

Cela prouve également une cohérence entre les annonces et les concrétisations, entre les décisions votées et les actions réalisées.

Je vous rappelle également que ce travail entrepris depuis maintenant 5 ans pour fiabiliser le budget initial nous permet aussi d'économiser des frais financiers en ne recourant pas inutilement à l'emprunt pour couvrir des dépenses mal évaluées.

Autre dossier important de notre session : le contrat de plan Etat-Région 2015-2020. La version qui vous est proposée au vote est le fruit de nombreux échanges et de longues négociations avec les services de l'Etat et de la Région.

Sachez notamment que, dans sa première version, ce contrat ne prévoyait aucune action au titre des infrastructures routières, à l'exception de la RN21 déviation d'Adé.

J'ai personnellement travaillé, à l'inscription de nouvelles actions, et en particulier, à l'inscription des études du contournement Nord de Tarbes et de la finalisation de la mise en 2x2 voies de la RN 21 à l'arrivée sur Lourdes.

Notre collègue Jean GLAVANY est également intervenu au sujet du contournement Nord de Tarbes. Des arguments entendus et relayés par le Préfet de Région qui s'est engagé

financièrement pour leur réalisation. Dès le début des négociations nous avons également réaffirmé, avec force, la défense de l'IUT génie-civil et milité activement pour obtenir des engagements de l'Etat et de la Région.

Je dois vous exprimer là encore ma satisfaction de pouvoir conclure de tels partenariats avec l'Etat et la Région.

Je suis un fervent défenseur de la contractualisation.

Tout n'est pas pareil partout. Il faut privilégier ces dispositifs souples d'articulations des politiques publiques qui permettent d'adapter les réponses aux besoins des territoires.

A l'inverse de ceux qui contestent les financements croisés, et qui veulent isoler les différents niveaux de collectivité dans un domaine de compétences dédiées, moi je crois précisément à la vertu des projets partagés.

Aucun équipement d'envergure de ce département n'aurait pu se réaliser sans les fameux financements croisés. Alors oui, je me félicite de pouvoir signer des contrats de plan avec l'Etat et la Région. Et je regrette que la réforme territoriale en cours ait choisi d'enfermer chaque niveau de collectivité dans un champ de compétences propres, privilégiant ainsi le chacun chez soi, et limitant notre capacité à coopérer au service du développement du territoire.

Je dois aussi vous avouer ma grande perplexité face à l'attitude paradoxale de l'Etat qui, d'un côté réduit nos dotations et, de l'autre, nous sollicite toujours plus pour financer les projets et les missions qui relèvent de sa responsabilité.

Au delà de la question de la nouvelle répartition des compétences à venir avec la réforme, se pose surtout la question cruciale, et plus grave encore, des moyens financiers prévus pour nous permettre d'assumer nos missions. La baisse constante de nos ressources dans un contexte de besoins croissants devient très très préoccupante pour nos territoires ruraux.

Et j'en viens naturellement aux préconisations du rapport Duron qui fait l'objet d'un vœu de notre Assemblée. Il recommande la suppression de la liaison ferroviaire Toulouse-Hendaye faute de rentabilité suffisante.

Mais l'aménagement du territoire ne peut se faire selon une logique de marché. Et si je souscris pleinement à la recherche de diminution des déficits publics, je ne peux accepter qu'elle se fasse systématiquement sur le dos des territoires ruraux. Gendarmeries, écoles, bureaux de poste, trop de services publics ont déjà déserté nos campagnes et nos vallées, faute de rentabilité. Et demain, on nous propose d'allonger cette longue liste en ajoutant les trains. Ce n'est pas acceptable.

Je voudrais conclure ces propos introductifs sur une note plus légère mais qui me tient tout particulièrement à cœur. Il s'agit du vœu de voir le mot Pyrénées intégrer l'intitulé de la nouvelle Région. Dans nos Pyrénées, on peut observer le ciel le plus pur d'Europe, admirer le spectacle d'une nature encore bien vivante, s'émouvoir devant un site classé au Patrimoine de l'Humanité. Loin d'être une frontière, les Pyrénées ont toujours été une montagne ouverte, un lieu d'échange et de rencontres d'hommes et de femmes insoumis. Les Pyrénées sont notre identité et nous devons la revendiquer.

Je vous remercie pour votre attention.

Michel PELIEU,
Président du Conseil Départemental